

EU 2022/2104. Dans le cas où une fraude serait détectée et aurait un potentiel impact d'ordre sanitaire, la compétence relève de l'Afscsa qui nous assure qu'"actuellement, il n'y a pas de tels dossiers relatifs à l'huile d'olive ayant un potentiel impact d'ordre sanitaire en cours chez nous" et que "l'agence procède chaque année à des nombreuses analyses dans la chaîne alimentaire pour contrôler toute une série de paramètres (contaminants, micro-organismes, résidus de pesticides etc.)".

3 Que révèlent les analyses faites en Belgique ?

Pour l'ensemble des denrées alimentaires, 64 648 analyses ont été réalisées par l'Afscsa en 2023 dont 98 % se sont révélées conformes. "Parmi les nombreuses denrées contrôlées, se trouvent les huiles végétales (dont l'huile d'olive) mais aussi les denrées à base d'huile dont les bouillons, sauces, potages, pesto, aliments pour bébés etc., énumère la porte-parole de l'Afscsa. Concernant spécifiquement les huiles d'olive, nous contrôlons chaque année toute une série de contaminants (résidus de pesticides, hydrocarbures aromatiques polycycliques, polychlorodibenzo-dioxines et furanes, dioxines et PCB de type dioxine, esters d'acides gras de glycidol, etc). En 2023, nous avons recensé 100 % de conformité pour ces différents contaminants dans les huiles d'olive".

Depuis 2011, l'analyse des phtalates fait également partie du programme d'analyse de l'Afscsa. En 2019, 5 phtalates différents (dont les DBP, DEHP et DINP évoqués dans le rapport de 60 Millions de consommateurs) ont été analysés dans les huiles d'olive avec pour résultats 100 % de conformité. "L'analyse des phtalates pour le segment précis des huiles végétales conditionnées dans des bouteilles en plastique est à nouveau prévue pour 2025", annonce l'Afscsa qui précise encore que "les huiles d'olive – comme les autres denrées alimentaires – sont soumises aux contrôles d'étiquetage".

4 Quels sont les différents types de fraudes ?

À côté des produits contaminés involontairement, il y a aussi des huiles d'olive qui font l'objet de fraude. Parmi les différents types de fraude, on peut citer les mélanges avec de l'huile d'olive de moindre qualité ou avec d'autres huiles raffinées, des origines annoncées qui ne sont pas correctes, une appellation bio pour un produit qui n'est pas issu de l'agriculture biologique...

5 Ces fraudes sont-elles en hausse vu le contexte d'augmentation des prix ?

Testachats dit ne pas avoir constaté d'augmentation des fraudes dans le test d'huile d'olive extra-vierge vendue dans les supermarchés belges.

6 L'enquête de "60 Millions de consommateurs" est-elle surprenante ?

Pour Testachats, "non, ce n'est pas étonnant, les organisations de consommateurs trouvent régulièrement des produits qui ne sont pas classés correctement comme huile d'olive vierge extra. En ce qui concerne la présence de contaminants, nous sommes au courant que les huiles minérales peuvent contaminer les denrées alimentaires (non seulement les huiles d'olive). Quant aux pesticides, après avoir analysé ce paramètre dans un test antérieur, Testachats n'a pas trouvé de réel problème".

7 Faut-il payer plus cher pour avoir de la qualité ?

D'après l'enquête menée par TA, l'huile d'olive la plus chère du test mené sur des huiles d'olive extraverges est trois fois plus onéreuse que la moins chère. Le prix au litre varie en effet de 8,60 € à 26,44 €. "Le prix n'est pas forcément synonyme de qualité, bien au contraire, commente TA. Il est tout à fait possible de choisir une huile d'olive de qualité supérieure à un prix raisonnable".

8 Comment s'assurer d'une bonne qualité ?

C'est la loi qui fixe les différentes catégories de qualité pour l'huile d'olive. "Le goût et l'odeur jouent un rôle décisif à cet égard, explique la porte-parole de TA. L'huile d'olive est le seul produit pour lequel le législateur fixe également des critères qui s'appliquent pour les tests de dégustation". Quant aux différentes catégories, cela va de l'huile d'olive extra-vierge, qui est la plus pure, à l'huile à l'huile d'olive raffinée (la plus mauvaise qualité) en passant par l'huile d'olive vierge suivie de l'huile d'olive. Si, en indiquant la catégorie, l'étiquette de la bouteille donne une première information, les tests en laboratoires effectués par les organisations de consommateurs permettent d'affiner les niveaux de qualité. L'étiquetage et les certifications sont aussi gages de qualité. Pour éviter l'achat d'une huile importée d'ailleurs sur les marchés des pays de vacances dans le sud, on privilégiera les huiles portant les labels comme l'AOP (Appellation d'origine contrôlée) ou l'IGP (Indication géographique protégée). Ou encore directement chez le producteur.

Laurence Dardenne

Le Tibet face à la "frénésie" chinoise pour les barrages

■ ICT publie un rapport sur leurs effets délétères sur les populations.

Nous n'avons rien fait contre les Chinois. [...] Pourquoi devrions-nous quitter notre propre maison? [...] Pourquoi vous en prenez-vous à des gens pacifiques?" Cette supplique d'un vieux moine tibétain a été diffusée sur Radio Free Asia le 21 février. La veille, des religieux et laïcs du monastère de Yena avaient appelé des fonctionnaires en visite dans ce coin de Tibet à stopper la construction du barrage hydroélectrique de Khamtok qui les engoulerait sans qu'ils n'aient sérieusement eu leur mot à dire. Ironie du sort, ce monastère bouddhiste ainsi que celui de Wontoe, qui abrite des peintures murales sacrées remontant au XIV^e siècle au moins, avaient survécu aux destructions de la Révolution culturelle.

Les manifestations des 14 et 20 février 2024 contre ce barrage, qui entraînera la perte irrémédiable

d'un héritage culturel précieux, la disparition de pâturages, la destruction de villages et l'évacuation de 4 287 personnes selon les chiffres officiels (14 554 selon l'ONG International Campaign for Tibet), se sont soldées par des arrestations et passages à tabac.

L'histoire du barrage de Khamtok n'en est qu'une parmi d'autres, mises en lumière dans le rapport d'ICT publié ce 5 décembre pour éclairer cette "menace pour la culture, la communauté et l'environnement du Tibet". Selon l'ONG, qui a documenté et analysé 193 barrages construits ou planifiés au Tibet depuis 2000 pour une production totale de plus de 270 GW d'énergie hydroélectrique, cette politique "frénétique" entraîne "des violations persistantes et flagrantes des droits humains du peuple tibétain, souvent directement liées à l'exploitation de ressources" naturelles, ainsi que des "dommages environnementaux" sur les hauts plateaux.

À la Chine qui justifie sa politique par l'impérieuse nécessité de réduction des émissions de CO₂, afin d'atténuer les impacts inévi-

tables des dérèglements climatiques, ICT répond en outre que les barrages peuvent émettre de grandes quantités de méthane et qu'il est essentiel de "changer radicalement de cap afin de tirer parti des énergies renouvelables telles que le solaire et l'éolien". Développées "correctement et de manière responsable", en correspondant "aux besoins de la population locale", elles permettraient "de préserver les modes de vie traditionnels des Tibétains tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique".

Une "superpuissance en amont"

La construction de barrages hydroélectriques au Tibet menace également l'approvisionnement en eau, les moyens de subsistance et la santé de près de 1,8 milliard de personnes en Chine, en Asie du Sud et du Sud-Est. Le haut plateau et ses glaciers himalayens constituent la troisième réserve d'eau douce de la terre, après l'Arctique et l'Antarctique – ce qui vaut au Tibet d'être qualifié de "troisième pôle".

La plupart des grands fleuves asiatiques prennent leur source en zone tibétaine, parmi lesquels le Yarlung

Tsangpo (ou Brahmapoutre), l'Indus, le Yangtsé, le fleuve Jaune ou le Mékong. De puissants cours d'eau sous le contrôle de la Chine, une "superpuissance en amont", influant sur la paix et la prospérité, la sécurité alimentaire et la pollution d'une douzaine d'États au moins, du Pakistan au Vietnam. Le développement de l'énergie hydroélectrique en Chine, en affectant potentiellement le débit des fleuves, met également en lumière le pouvoir que détient Pékin sur le continent asiatique grâce aux sources du Tibet. Ainsi l'Inde peut-elle craindre en particulier les grands projets chinois sur le Brahmapoutre. "L'eau devient un autre moyen de faire pression sur les pays en aval pour qu'ils s'inclinent, soit directement sur la politique de l'eau, soit sur d'autres priorités", constate ICT. Ce qui permet de comprendre aussi pourquoi Pékin n'abandonnera jamais le très stratégique Tibet (qui couvre pas moins d'un quart du pays du Milieu) à la gouverne de ses habitants occupés depuis plus de 70 ans.

Sabine Verhest